

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Lou Rouette

<https://www.cadre21.org/membres/da92b60785449b7c14b7d2f8>

Date d'obtention : 2024-10-17 17:22:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens de la méthode d'intervention sexto qu'elle réduit le délai de traitement des dossier de sextage que nous pouvons voir à l'intérieur de l'école. Il est aussi important de retenir que je ne dois en aucun cas brûler les étapes du questionnaire puisque celui-ci aide à comprendre les circonstances, la nature, les intentions entourant le geste et le niveau de maturité chez les jeunes de l'école impliqués. Aussi, cette méthode permet de diminuer les dommages au niveau psychologique et social chez les victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai plus en confiance dans ma façon d'intervenir avec un jeune qui est victime d'une situation similaire. Je pourrai m'assurer que le dossier soit pris en charge rapidement avec le questionnaire à remplir et les étapes à suivre par la suite.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais devoir faire attention pour ne pas être suggestive dans mes questions et je devrai en aucun cas demander une description ou un visuel des images partagées.